

INTRODUCTION

Le développement des pratiques démocratiques a toujours été associé aux développements technologiques. De l'invention de l'imprimerie en passant par les chemins de fer, la radio, la télévision et le câble, chaque nouvelle technologie a été accompagnée de changements dans le fonctionnement des systèmes politiques qui amélioreraient la communication et faciliteraient la participation politique¹.

L'imprimerie a permis la circulation de l'information au sein du public lettré ce qui a favorisé l'apparition de l'espace public et la communication à distance. Le chemin de fer a ensuite permis la distribution élargie de la presse à un public nombreux et dispersé ce qui n'a pas été sans conséquence sur l'émergence des nations, des partis et du suffrage universel. La radio a transcendé les barrières de l'écriture et a permis d'étendre la communication à des auditoires illettrés, ce médium de masse pouvant rejoindre simultanément des millions de citoyens. La télévision a complété ces modes de communication en accélérant la diffusion de l'information, mais surtout en rendant visibles en temps réel les acteurs et les événements.

À l'aube du troisième millénaire et à l'échelle planétaire, les sociétés vivent la révolution Internet engendrée par la fusion des ordinateurs, des satellites et de la fibre optique. Ces nouvelles technologies de communication rendent les échanges d'information instantanés, universels et multidirectionnels. La communication

¹ Kenneth C. Laudon, *Communications Technology and Democratic Participation*, New York, Preager, 1977.

hiérarchique est désormais concurrencée par une communication horizontale, chaque individu pouvant devenir son propre émetteur et pouvant communiquer directement, en temps réel et à tout moment avec d'autres interlocuteurs.

Les nouvelles technologies de communication se distinguent des médias traditionnels en combinant plusieurs supports de communication comme le texte, l'image et le son. Elles rompent aussi avec la linéarité de l'information par le réseau des hyperliens. Elles affaiblissent les fonctions de gardes-barrières des médias traditionnels qui effectuaient la sélection des enjeux. Enfin elles rendent possible la communication interactive².

Comment le développement d'Internet affectera-t-il l'évolution de la démocratie? Quels seront les impacts sur le rôle des citoyens dans le processus politique? Comment cette nouvelle technique de communication influencera-t-elle la communication électorale? Comment les partis politiques utiliseront-ils la Toile? S'en serviront-ils pour recueillir de l'information sur les attentes de l'opinion publique et sur les préférences des électeurs? Les sites permettront-ils aux militants d'avoir une plus grande influence sur le processus décisionnel? Les sites favoriseront-ils la communication horizontale entre les citoyens et les élites politiques? Internet renforcera-t-il le processus délibératif dans la sphère publique ou au contraire cette nouvelle technologie servira-t-elle à renforcer encore plus le contrôle des groupes dominants sur le processus politique?

Internet fit véritablement son entrée sur la scène politique lors des élections américaines de 1996. À cette occasion, les candidats à la Présidence de même que la plupart de ceux qui briguaient les sièges de la Chambre des représentants et du Sénat introduisirent cette innovation technique dans leur stratégie de communication.

² Voir J.Newhagen et S.Rafaeli, (1996), " Why Communication Researchers Should Study the Internet ", *Journal of Computer-Mediated Communication*, en ligne, www.ascusc.org/jcmc/vol1/issue4/rafaeli.html

Cette nouvelle pratique électorale reçut ses lettres de créance lorsque le candidat républicain, Bob Doyle, donna son adresse électronique à l'occasion du débat télévisé en invitant les téléspectateurs à visiter son site. Cette première campagne sur Internet était surtout expérimentale et permit d'appriivoiser cette nouvelle technologie de communication. Les candidats y eurent recours beaucoup plus pour se donner une image de modernisme que parce qu'ils en attendaient des retombés électorales directes.

Mais l'usage politique d'Internet ne fut pas qu'un effet de mode et ses véritables implications se manifestèrent le 11 août 1998 lorsque le commissaire indépendant Kenneth Starr rendit public son rapport sur les frasques sexuelles du Président Clinton, en le diffusant intégralement sur la Toile. Il y aurait alors eu plus de six millions de visiteurs du site³. Pour la première fois, les citoyens pouvaient avoir accès à un document public de première importance en même temps que les représentants élus et que les médias. Internet révélait son potentiel de transformation des rapports politiques, car cette nouvelle technique de communication effaçait les différences de temps, d'espace et de statut et brisait les liens de dépendance entre les citoyens et les médias traditionnels qui jusque-là filtraient et interprétaient les informations produites dans l'arène politique. Internet rendait techniquement possible des changements significatifs dans les pratiques démocratiques qui n'ont pas beaucoup évolué depuis la formalisation de la démocratie de représentation et l'adoption du suffrage universel.

Aujourd'hui, tous les partis politiques importants des démocraties occidentales⁴, de même que les gouvernements et la plupart de leurs

³ Voir Richard Davis, *The Web of Politics*, New York, Oxford University Press, 1999, p.XI.

⁴ Pipa Norris a recensé plus de 1000 partis qui avaient un site sur la Toile en 2000, "Internet World: Parties, Government and Online Democracy" Communication présentée au Congrès de l'IPSA, Québec, 3 août 2000.

agences ont leur propre site Internet et s'en servent soit pour diffuser des informations sans médiation, soit pour offrir des services en ligne. Ils adoptent avec enthousiasme ces nouveaux supports de communication dans l'espoir de combattre le déclin de la mobilisation des militants et des électeurs. Ce faisant, les partis ne font que suivre une tendance générale, car Internet est devenu un phénomène de société. Si, il y a à peine dix ans, Internet était un univers fréquenté exclusivement par les militaires qui ont mis ce système au point pour sécuriser leurs communications en cas d'attaque nucléaire et par des universitaires qui désiraient établir des liens de communication avec des collègues aux quatre coins de la planète, aujourd'hui, Internet est un phénomène de masse puisque des millions d'individus s'en servent quotidiennement pour entrer en communication, pour faire des transactions bancaires, pour effectuer des achats de biens de consommation comme les disques, les livres, les voitures, les voyages, les assurances, l'alimentation, pour se divertir, s'éduquer, se soigner, etc. L'utilisation d'Internet se répand dans tous les secteurs de la société et la Toile connaît une croissance exponentielle puisque l'Internet Software Consortium a recensé en janvier 2001 plus de 110 millions de sites alors que cinq ans plus tôt il n'y en avait moins de 10 millions et il y aurait plus d'un milliard de pages archivées sur ces sites (www.isc.org).

L'engouement pour Internet se fait sentir dans les médias traditionnels où on lui consacre des émissions entières à la télévision et des rubriques ou des pages hebdomadaires dans les journaux⁵. Le journal *Le Monde* lui consacre un cahier complet chaque mercredi. De nombreuses émissions de télévision se sont dotées de sites et affichent leur adresse électronique pour donner la parole aux auditeurs et obtenir des réactions ce qui leur permet d'ajuster les contenus aux attentes des téléspectateurs. On met aussi

⁵ *Le Devoir* publie une page hebdomadaire dans son édition du lundi consacrée à Internet.

la Toile à contribution dans le domaine de l'éducation où grâce à Internet on peut suivre des cours en ligne ce qui économise les déplacements. On peut aussi consulter à distance les fichiers des grandes bibliothèques, avoir accès à des livres et à des banques de données en ligne et faire de la recherche de haut niveau en restant à son bureau ou à la maison.

Dans les plus hautes sphères du pouvoir, on s'intéresse aux usages politiques d'Internet. Le Président de la République française a organisé, le 11 septembre 2000, un séminaire regroupant une quinzaine d'experts pour évaluer les impacts d'Internet sur la vie publique⁶. Les thèmes discutés à cette occasion furent les suivants: les risques de dérive vers une démocratie asservie aux sondages, les risques associés à la croissance du pouvoir des lobbies et les inégalités d'accès à Internet. Le Président Chirac a dit s'inquiéter tout particulièrement de ce qu'il a appelé la "fracture numérique" reprenant ainsi un thème qui avait fait sa fortune électorale en 1995. Il annonçait implicitement qu'Internet allait devenir un des enjeux de la prochaine élection présidentielle. Pour ne pas être en reste, le Premier ministre français, Lionel Jospin, a annoncé un mois plus tard la création d'un Forum des droits sur Internet afin disait-il: "d'améliorer l'information du public et d'ouvrir un espace de dialogue et de réflexion pour tous les acteurs d'Internet"⁷.

Au Canada, le gouvernement a rapidement pris le virage Internet et a fait appel à des conseillers en nouvelles technologies pour superviser l'implantation d'Internet dans l'administration gouvernementale. Dans différents services, on crée des groupes de travail pour analyser et prévoir les effets d'Internet. Pour sa part, le Directeur général des élections a réuni en avril 2000, des spécialistes afin d'explorer les possibilités du vote en ligne et d'identifier les obstacles juridiques, pratiques et économiques. Au

⁶ Voir *Le Monde*, 13 septembre 2000.

⁷ *Le Monde*, 12 octobre 2000.

Canada, on se préoccupe surtout des modes de contournement de la loi électorale canadienne par Internet en matière de publicité électorale, car une personne seule peut à faible coût créer un site et diffuser des messages défavorables ou favorables à un parti.⁸ On s'interroge aussi sur la sécurité du secret du vote.

Aux États-Unis, le Président Clinton a lui aussi confié à un groupe de travail le mandat d'étudier la faisabilité du cybervote.⁹ Le vote électronique est déjà une réalité aux États-Unis puisque les démocrates de l'Arizona ont pu enregistrer légalement leur vote par Internet lors des élections primaires du 7 au 10 mars 2000.¹⁰

La bataille des scénarios

Comme cela se produit chaque fois qu'une nouvelle technologie est introduite dans le processus politique, cela provoque inévitablement des débats sur la portée et la signification des changements induits. Ainsi, lorsque la télévision devint un objet de consommation de masse dans les années cinquante, on prophétisa une révolution dans les comportements politiques, l'écran cathodique devant devenir un formidable outil d'éducation populaire et favoriser une croissance de la participation politique. Mais les effets prévus ne furent pas conformes aux attentes. Certes, la télévision a bouleversé le jeu politique en favorisant la personnalisation du pouvoir, le déclin des identités partisans, la baisse d'influence des militants au profit des experts en communication, mais elle n'a pas accru le taux de participation électorale, ni le niveau de militantisme dans les partis. On constate plutôt de nos jours un affaiblissement constant de la participation électorale dans toutes les sociétés démocratiques et une érosion du

⁸ Voir *Perspectives électorales*, vol. 2, no 1, juin 2000,

⁹ Voir Mémoire du 17 décembre 1999.

¹⁰ Voir The Arizona Republic, Election Administration Reports, Election.com

nombre de membres non seulement dans les partis mais aussi dans les associations volontaires. Quoique Internet soit une technologie jeune, l'impact de son utilisation politique est rapidement devenu un sujet de réflexion à la mode. On retrouve dans la littérature deux écoles de pensée que nous pourrions caractériser l'une de techno-optimiste et l'autre de techno-sceptique.

Du côté des optimistes, on trouve Al Gore, Anthony Corrado et Charles M.Firestone¹¹, Stefano Rodota¹² et Iain Budge¹³ qui présentent Internet comme une solution miracle aux problèmes générés par le fonctionnement des démocraties modernes: le cynisme, la désaffection et l'indifférence. La démocratie dans sa forme traditionnelle, médiatisée par les représentants politiques et les groupes d'intérêts serait remplacée par une forme plus directe de démocratie où les citoyens pourraient participer activement au processus de décision.

Al Gore est probablement celui qui a le plus contribué à populariser cette vision enthousiaste: "L'infrastructure globale de communication ne sera pas seulement une métaphore de la démocratie en fonctionnement, elle encouragera réellement le fonctionnement de la démocratie en rehaussant la participation des citoyens à la prise de décision. Elle favorisera la capacité des nations de coopérer entre elles. J'y vois un nouvel âge athénien de la démocratie."¹⁴ Il fait valoir qu'Internet favorisera une hausse du niveau d'éducation, que cette nouvelle technologie stimulera la participation des citoyens en facilitant l'accès aux informations gouvernementales et qu'elle offrira de nouvelles possibilités de débat, d'expression et de vote. Anthony Corrado voit dans Internet

¹¹ *Elections in Cyberspace*, Washington, The Aspen institute, 1996.

¹² Stefano Rodota, *La démocratie électronique*, Rennes, Apogée, 1999.

¹³ Iain Budge, *The New Challenge of Direct Democracy*, Cambridge, the Polity Press, 1996.

¹⁴ Cité par Hervé Fisher, *Le choc du numérique*, Montréal, VLB, 2001, p.104.

un véhicule qui permettra d'éduquer les citoyens, de stimuler leur participation, de mesurer l'opinion publique, de faciliter l'accès aux informations gouvernementales, de favoriser la discussion collective sur les affaires publiques et de simplifier les procédures de vote. Il qualifie Internet de "powerful technology for grassroots democracy".¹⁵ Pour ces auteurs, Internet inaugure l'ère de la démocratie directe et redonnera le pouvoir aux citoyens. Les cybertechnologies libéreraient l'individu de l'emprise des organisations partisans et médiatiques en lui donnant l'opportunité de développer ses propres réseaux de communication et d'échapper aux rigidités de la communication verticale. Iain Budge pense que la révolution technologique crée des conditions favorables à l'utilisation de certaines formes de démocratie directe. Il montre que les arguments invoqués pour limiter la participation des citoyens au gouvernement ne tiennent plus de nos jours, car les nouvelles technologies abolissent les frontières physiques à la délibération et à la participation des citoyens. Il se fait toutefois le promoteur d'une conception nuancée de la démocratie directe et s'oppose à ceux qui réduisent le choix collectif à un processus qui résulterait seulement de la délibération et du vote populaire sans la médiation d'organisations comme les partis politiques, car cette logique peut entraîner des dérives plébiscitaires.

À son avis, ceux qui enferment le modèle de la démocratie directe dans un système de référendum permanent ont beau jeu de le critiquer et de le rejeter parce qu'un tel mode de gestion conduirait à l'incohérence des décisions, celles-ci répondant aux humeurs passagères de l'opinion publique. Pour discréditer ce modèle, ses adversaires soutiennent alors que la majorité populaire serait imprévisible et qu'elle pourrait opprimer les minorités. Budge répond aux détracteurs de la démocratie directe en montrant qu'il y

¹⁵ Anthony Corrado et Charles Firestone, *op. cit.*, p. 313.

a une autre conception possible de la démocratie directe, un modèle panaché, intégrant les institutions représentatives et le principe de la souveraineté du peuple. Il n'est pas nécessaire de penser la démocratie directe sans le rôle des partis, car ceux-ci ont l'avantage de garantir une certaine cohérence dans les prises de décision et de favoriser la structuration de l'agenda politique. Il pense que le temps est venu d'élargir les pouvoirs des citoyens et de leur permettre de participer directement à l'adoption des lois par un usage plus fréquent des référendums qui ouvrent la délibération aux citoyens.¹⁶ Entre le modèle idéalisé de la démocratie athénienne et la démocratie de représentation pure et dure, il faut explorer des modèles intermédiaires qui dans le contexte des nouvelles technologies de communication pourraient combiner une plus grande participation des citoyens et le maintien d'organisations représentatives. Les arguments traditionnels utilisés pour justifier la délégation du pouvoir de faire les lois, comme l'ignorance du peuple et les risques de tyrannies, ne sont plus pertinents.

La réflexion de Stefano Rodota¹⁷ est surtout centrée sur les expériences de la télévision interactive et de sa signification pour la démocratie de représentation. Son analyse ne traite que de façon incidente du rôle d'Internet. Dans le contexte de la crise de légitimité des mécanismes traditionnels de représentation, il souligne les risques de dérives vers une démocratie plébiscitaire qui découlent des nouvelles techniques de communication parce qu'elles intensifient la personnalisation du pouvoir et la rapidité de l'accès à la notoriété, comme l'ont montré les aventures de Silvio Berlusconi en Italie et de Ross Perot aux États-Unis. Il critique en particulier les partisans de la démocratie directe qui voudraient éliminer les processus de médiation et généraliser la pratique des référendums pour redonner le pouvoir aux citoyens. Cette approche

¹⁶ *Ibid.* p. 42.

¹⁷ Stefano Rodota, *La démocratie électronique*, Rennes, L'Apogée, 1999,

est insatisfaisante et illusoire car, à son avis, elle fait l'impasse sur le problème de la formulation des alternatives et sur la simplification des débats qui sont réduits à quelques options possibles. De plus, la pratique des référendums électroniques aurait aussi l'inconvénient de réduire le temps laissé à la réflexion. Le débat serait alors amputé de la confrontation et du dialogue qui sont indispensables à une véritable délibération. Enfin, ce type de démocratie ne permet que la sommation des volontés individuelles ce qui atrophie la représentation des intérêts collectifs. Tout comme Budge, il préconise plutôt la construction de nouvelles institutions démocratiques qui combinent des formes de démocratie directe et de démocratie représentative. Il pense que les nouvelles techniques de communication pourraient faire évoluer la démocratie vers une redistribution des pouvoirs qui avantagerait les citoyens. Rodota avance d'autres arguments pour justifier sa position. Les nouvelles technologies de communication ouvrent de nouvelles perspectives parce qu'elles facilitent l'accessibilité des informations, créent des conditions favorables à la transparence des décisions politiques et limitent le recours aux appareils bureaucratiques. Avec l'informatique et la constitution des réseaux, les citoyens peuvent se libérer des contraintes et des pratiques discrétionnaires des organisations administratives.¹⁸ Techniquement, les citoyens ont désormais la possibilité d'intervenir directement dans le processus législatif et de formuler des suggestions d'amendement ou de poser des questions aux dirigeants, surtout sur le plan local. Parce que la démocratie électronique offre l'avantage de la bi-directionnalité ou de l'interactivité, elle rend désuète le processus traditionnel de décision en pyramide,¹⁹ les citoyens pouvant devenir plus actifs dans les différentes phases du processus politique à l'étape des propositions, des décisions et du contrôle. C'est ce que Rodota

¹⁸ Voir *Ibid.* p.47 et 78.

¹⁹ *Ibid.* p. 87.

appelle la "démocratie continue" qui remplacerait la démocratie par intermittence, trop axée sur le moment ultime du vote.

Les techno-sceptiques comme Richard Davis ou Anthony Wilhelm soutiennent que les nouvelles technologies ne peuvent de façon sui generis engendrer de meilleurs citoyens.²⁰ Davis met en doute les thèses optimistes sur les vertus démocratiques d'Internet. Il ne croit pas qu'Internet puisse transformer les rapports de pouvoirs et favoriser l'émergence d'une démocratie de participation. Il soutient plutôt que les groupes organisés qui détiennent déjà les leviers de commande de l'économie, des médias et de la politique adapteront les nouvelles technologies à leurs finalités et les mettront à profit pour reproduire leur domination. Une série d'arguments les conforte dans leur position. Internet peut certes revigorer la participation de ceux qui sont encore intéressés par la politique, mais cela ne touchera pas ceux qui sont désabusés. Internet ne change pas la nature des comportements humains et même si la disponibilité de l'information s'accroît, ce n'est pas une condition suffisante pour changer le faible désir des citoyens d'être informés.

Anthony Wilhelm²¹ pense que la vision optimiste des effets des nouvelles technologies de communication n'est pas conforme aux faits. Il tente de montrer que ces technologies au lieu de répondre aux défauts de la démocratie et de corriger les inégalités politiques deviendront de formidables obstacles à la justice sociale parce qu'elles accroissent les inégalités sociales en ajoutant des barrières supplémentaires à l'entrée dans la sphère publique. Ces barrières sont liées non seulement à des inégalités économiques, mais aussi à la culture, au sexe et à l'appartenance ethnique. Il soutient lui aussi que tant que les inégalités sociales, la pauvreté et l'exclusion ne seront pas éliminées, les nouvelles technologies de communication serviront à accroître les ressources des détenteurs du pouvoir. Les

²⁰ Richard Davis, *op .cit.* p. 110.

²¹ Anthony Wilhelm, *Democracy in the Digital Age*, London, Routledge, 2000.

plus favorisés le seront encore plus. Internet élargira le fossé entre les citoyens politiquement actifs et les inactifs. Il ne peut y avoir de solutions techniques aux différentes formes d'inégalités

En France, c'est Dominique Wolton qui se fait le porte parole de la tendance techno-sceptique. Il soutient qu'Internet ne contient pas de projet de société et ne peut être un agent de transformation sociale: "Un système technique même interactif, même ludique ne saurait être la condition d'une nouvelle société, plus égalitaire, plus libre et qui rendrait les hommes meilleurs."²² Si une nouvelle technique résout un problème, elle en crée un autre. Certes, les progrès techniques ont simplifié la transmission des messages, mais ils n'ont pas accru la compréhension des autres. Internet ne peut pas améliorer la vie démocratique, car la Toile ne peut être un lieu de rassemblement, de communion collective comme savent l'être les médias traditionnels que sont la radio et la télévision qui favorisent la construction d'une culture commune. Internet a l'inconvénient d'être une "technologie autistique" qui enferme l'utilisateur dans son propre univers: "Internet renforce les valeurs individuelles sans apporter de réponse aux questions de la démocratie de masse: l'égalité collective, le respect des différences".²³

Le problème central de la démocratie, dit-il, est de faire cohabiter ensemble des gens qui ne se ressemblent pas. Or, c'est l'inverse que produit Internet, c'est-à-dire que ce mode de communication permet d'occulter la réalité de l'altérité en offrant à l'individu la possibilité de ne fréquenter que ceux qui lui ressemblent et qui ont les mêmes intérêts. Pour Wolton, Internet est une idéologie qui dissimule sous le langage du progrès et de la liberté le modèle social américain qui met l'argent et la technique au centre des préoccupations sociales. Il rejette la thèse du

²² Dominique Wolton et Oliver Jay, *Internet petit manuel de survie*, Paris, Flammarion, 2000, p. 14.

²³ *Ibid.* p.42.

déterminisme de l'innovation technologique. Ce qu'il conteste en définitive, ce n'est pas qu'Internet provoque des changements sociaux, c'est plutôt la nature ou le sens de ces changements qui accroissent l'emprise de l'économie de marché. Il oppose à l'idéologie techniciste l'idéologie humaniste. Il voudrait en quelque sorte tenir la démocratie à l'écart de la logique capitaliste comme si on pouvait séparer l'économie du politique.

Philippe Breton dénonce, quant à lui, la religiosité qui anime les discours des promoteurs du tout-Internet qui annoncent un monde meilleur.²⁴ Il veut démystifier le nouveau culte prêché par les "fondamentalistes" d'Internet. Il conteste les promesses de transparence, d'ouverture et de liberté et doute que cette technologie soit porteuse d'une nouvelle révolution. Il refuse de se laisser éblouir par les prophètes comme Pierre Levy²⁵ qui annoncent l'avènement d'une "conscience planétaire", le renouveau de la démocratie, l'accès universel au savoir et à la culture et l'abolition des frontières physiques qui entravent la communication. Il se montre sceptique quant à "l'interconnexion et l'unification croissante de l'humanité" et pense plutôt qu'Internet comporte des risques de destruction du lien social qui pourrait résulter d'une dématérialisation de la communication. Si Internet peut être un outil de progrès, il ne faut pas pour autant en faire un objet de culte et occulter ses effets pervers comme l'accroissement des inégalités consécutives à la fracture technologique et le refus du corps et de la parole incarnée.

Cet auteur s'inquiète tout particulièrement des dérives anti-humanistes contenues dans certains discours des prophètes d'Internet qui annoncent l'avènement d'une société où les rapports humains seront dématérialisés par l'élimination des médiations et

²⁴ Philippe Breton, *Le culte de l'Internet*, Paris, La découverte, 2000, p.22.

²⁵ Pierre Levy, *World Philosophy*, Paris, Odile Jacob, 2000 et *Cyberdémocratie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

des relations directes entre les individus: "A force de répéter que la vie idéale est celle où nous serions séparés, où la rencontre directe serait réduite à la portion congrue, on menace au présent un lien social déjà en difficulté... Ce que les fundamentalistes d'Internet proposent n'est rien moins qu'une suppression progressive de cette vie en société, pour la remplacer par une simple "coexistence" dont rien ne prouve qu'elle sera pacifique mais dont tout indique qu'elle sera conservatrice".²⁶

Internet suscite aussi des craintes plus immédiates, et moins théoriques, car au nom de la liberté d'expression, la Toile permet la diffusion d'idées extrémistes ou de matériel pornographique. Elle peut aussi encourager la désinformation, car il n'y a aucun mécanisme de contrôle de la qualité des informations, celles-ci pouvant circuler sans avoir été vérifiées. Elle peut porter atteinte à la vie privée et peut même avoir des effets anoniques chez ceux qui s'isolent de leur environnement. Un des effets négatifs d'Internet serait de renforcer le système de préférences défensives des individus qui iront visiter uniquement les sites qui reflètent leurs intérêts ou leurs convictions. Il en résultera une forme d'enfermement idéologique et une possible réduction des champs d'intérêts. Les médias traditionnels, comme les journaux ou la télévision, par leur perspective généraliste et leur respect du pluralisme, exposaient les usagers à une diversité de sujets et de points de vue.

Ces divergences d'interprétation procèdent d'a priori idéologiques et ne reposent pas toujours sur des analyses concrètes du phénomène. Mais elles sont utiles, car elles ont le mérite de mettre en évidence l'ambivalence des effets politiques des nouvelles technologies qui ne sont pas bonnes ou mauvaises en soi. C'est l'usage que l'on en fait qui impose la portée politique d'une

²⁶ Philippe Breton, *op.cit.*, p. 121

technologie. Nous nous proposons dans cette étude de mettre en pratique le précepte énoncé par S. Rodota: "Il ne s'agit pas de dire a priori oui ou non à la démocratie électronique, mais d'évaluer rigoureusement et cas par cas les conditions d'utilisation et les effets des diverses technologies".²⁷ Nous nous proposons, dans cette enquête, de mettre à l'épreuve des faits ces diverses interprétations en procédant à l'analyse des expériences les plus récentes. Nous tenterons d'identifier les fonctionnalités des sites développés par les gouvernements, les institutions représentatives, les partis et les organisations volontaires.

²⁷ Stefano Roddota, *La démocratie électronique*, Rennes, L'Apogée, 1999, p. 41.